

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

21 DECEMBRE 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

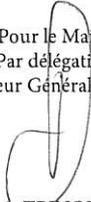
OBJET

**Lisière Pereire – demande
de subvention auprès de
la Communauté
d'Agglomération Saint
Germain Boucles de Seine
pour la construction d'un
parc de stationnement en
ouvrage**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 22 décembre 2017
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 22 décembre 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 22 décembre 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Denis TRINQUESSE

L'an deux mille dix sept, le 21 décembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre deux mille
dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,
Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,
Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur
JOLY, Madame CLECH, Monsieur PRIOUX, Monsieur
PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT,
Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur
MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE,
Madame LIBESKIND, Monsieur LEGUAY, Madame
VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur
COUTANT, Madame CERIGHELLI*, Monsieur LAZARD,
Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur
CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY,
Monsieur ROUXEL

*Départ de Madame CERIGHELLI après le dossier 17 I 17

Avait donné procuration :

Madame AGUINET à Madame HABERT-DUPUIS
Madame NASRI à Monsieur JOUSSE
Madame MEUNIER à Madame ADAM
Madame DUMONT à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Madame LIBESKIND

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20171221-17-I-13-DE
Date de télétransmission : 22/12/2017
Date de réception préfecture : 22/12/2017

N° DE DOSSIER : 17 I 13

OBJET : LISIERE PEREIRE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT GERMAIN BOUCLE DE SEINE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE

RAPPORTEUR : Monsieur AUDURIER

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'aménagement de la Lisière Pereire et l'arrivée du tramway à l'horizon 2020 sont accompagnés par la mise en place des différents services publics indispensables à la vie de cet éco-quartier.

La construction d'un parc de stationnement en ouvrage de 248 places, sous la place Michel PERICARD, permettra d'améliorer le dynamisme et l'attractivité de ce quartier. Il facilitera également l'accès au RER A à l'ensemble des usagers en provenance de l'ouest de la Ville grâce à la correspondance quai à quai entre le tramway et le RER. Ces usagers sont en effet aujourd'hui contraints de se rendre en voiture jusqu'au parking du Château et/ou de trouver des stationnements en centre-ville.

Au titre de sa compétence « transport », la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine subventionne ce type d'équipement structurant.

Dans ce cadre, la Ville souhaite solliciter la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour qu'elle contribue au financement de ce parking.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions utiles auprès de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine afin de financer le futur parc de stationnement de la Lisière Pereire.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

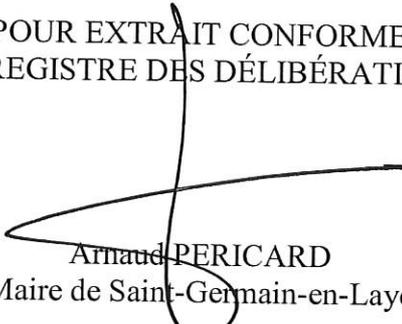
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI votant contre,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions utiles auprès de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine afin de financer le futur parc de stationnement de la Lisière Pereire et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,


Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye